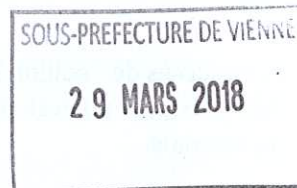


**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 27 mars 2018**



**Date de la convocation** : 20/03/2018  
**Nombre de conseillers en exercice** : 51

**Etaient présents:**

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Pascal CHAUMARTIN, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, M. Adrien RUBAGOTTI, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

**Absents suppléés** : M. Sylvain LAIGNEL représenté par son suppléant Mme Michèle PONCE, Monsieur Gérard LAMBERT représenté par son suppléant Mme Sophie GUIBOURET, M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN,

**Ont donné pouvoir** : M. Bernard CATELON à Mme Thérèse COROMPT, M. Christophe CHARLES à Mme Martine FAÏTA, M. Alain CLERC à M. Bernard LINAGE, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD à Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET à Mme Annie DUTRON, M. Guy MARTINET à Mme Christiane JURY, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, Mme Maryline SILVESTRE à M. Manuel BELMONTE, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN

**Secrétaire de séance** : M. Bernard LINAGE

---

**OBJET** : **COOPERATION METROPOLITAINE** : Soutien au projet de Résonance à la Biennale de la Danse de Lyon

**Rapporteur** : Annick GUICHARD

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Le rayonnement des grands événements culturels fait partie des actions phares du Pôle Métropolitain.

Dans le cadre de la coopération métropolitaine, les agglomérations ont souhaité favoriser l'émergence sur l'ensemble du territoire métropolitain de résonances aux grandes manifestations que sont les Biennales de la Danse, du Cirque, d'Art Contemporain, du Design, Jazz à Vienne et depuis 2016 le Festival des Nouvelles Voix en Beaujolais.

La démarche de résonances permet d'offrir une offre culturelle nouvelle, de mettre en réseau les acteurs et de renforcer le sentiment d'appartenance au territoire métropolitain.

Depuis 2011, différents projets ont pu être lancés sur le Pays Viennois avec l'appui financier de la communauté d'agglomération.

Pour 2018, un collectif s'est mis en mouvement pour proposer un projet autour de la Biennale de la Danse.

Fort du succès de l'édition 2016, la MJC de Vienne, le Conservatoire de Vienne, le Centre Social vallée de Gère, le lycée polyvalent Galilée et Jazz à Vienne ont construit un nouveau projet autour du Défilé de la Biennale.

Ce projet intitulé « C'était mieux demain » a été retenu par la direction artistique de la Biennale de la Danse pour participer au défilé qui se déroulera à Lyon le 16 septembre.

60 ateliers danse, confection, arts plastiques... mobilisant le grand public et les acteurs du territoire (structures d'insertion, associations, MJC...) sont organisées sur l'agglomération pour préparer ce défilé à Lyon et le défilé qui sera proposé sur le territoire en ouverture de Jazz à Vienne dimanche 1er juillet 2018.

Au total 200 danseurs et musiciens de l'agglomération participeront à ces défilés et plus de 500 personnes de l'agglomération sont impliquées dans la démarche.

Il est proposé au Conseil communautaire de soutenir cet événement fédérateur à hauteur de 10 000 €.

-----  
**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération du 27 juin 2011 définissant le cadre de financement des résonances

**VU** le budget 2018,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**APPROUVE** le soutien au projet « C'était mieux demain » proposé par la MJC de Vienne en résonance à la Biennale de la Danse de Lyon.

**APPROUVE** l'octroi d'une subvention de 10 000 € à ce projet. La dépense est imputée au compte 65737, antenne 5140, politiques territoriales.

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

**Conseil Communautaire du 27 mars 2018**

Le Président certifie que la présente délibération  
et a été publiée le **30 MARS 2018**



Pour extrait certifié conforme  
Le Président,

*(Signature)*  
Thierry KOVACS